

Fiche de santé publique

Maladie du charbon (anthrax)

Qu'est-ce que la maladie du charbon ?

La maladie du charbon (parfois appelée anthrax) est une maladie aiguë causée par *Bacillus anthracis*, une bactérie qui forme des spores. Une bactérie est un organisme unicellulaire de très petite taille. Une spore est une cellule latente (inactive) susceptible de se manifester lorsque les conditions redeviennent favorables.

Comment la maladie du charbon se propage-t-elle ?

En l'état actuel de nos connaissances, la maladie du charbon ne se transmet pas d'une personne à une autre. Elle peut se transmettre par des animaux infectés et s'utiliser comme une arme.

- **Charbon transmis par les animaux.** Les humains peuvent contracter la maladie du charbon en manipulant des produits animaux contaminés ou en inhalant les spores de charbon présents dans des produits dérivés d'animaux infectés (laine, peaux d'animaux, etc.). Certaines personnes peuvent également contracter la forme gastro-intestinale de la maladie en ingérant la viande insuffisamment cuite d'un animal infecté.
- **Utilisation du charbon comme arme.** Le charbon peut également s'employer comme une arme. C'est ce qui survint aux États-Unis en l'année 2001. Le charbon se propagea délibérément à travers le système postal par le biais d'enveloppes renfermant une poussière de charbon. Ceci provoqua 22 cas d'infection dus au charbon.

Quelles sont les personnes à risque ?

Les cas de maladie du charbon sont très rares aux États-Unis. On a signalé des cas d'animaux infectés au Texas, en Louisiane, au Mississippi, en Oklahoma et au Dakota du Sud, mais les personnes exposées aux cadavres d'animaux et aux produits animaux provenant de pays où le charbon est plus fréquent sont les plus susceptibles de contracter la maladie. Parmi les zones à risque, on compte notamment certains pays d'Amérique centrale et d'Amérique du Sud, d'Europe du Sud et de l'Est, d'Asie, d'Afrique, des Caraïbes et du Moyen-Orient. Toutefois, toute personne en contact avec la laine, le cuir, la peau ou le poil d'animaux infectés ou ayant ingéré la viande insuffisamment cuite d'un animal infecté est susceptible de contracter la maladie du charbon.

Quels sont les symptômes ?

Les symptômes (signes d'alerte) de la maladie du charbon varient en fonction du type d'infection :

- **Cutanée :** le premier symptôme se caractérise par l'apparition d'une macule de petite taille, puis d'une vésicule. La vésicule évolue par la suite sous forme

La présente fiche est exclusivement fournie à titre informatif et n'est pas destinée à favoriser un autodiagnostic ou à remplacer une consultation médicale. Si vous avez la moindre question concernant la maladie décrite ci-dessus ou si vous pensez être atteint(e) d'une infection, veuillez vous adresser à votre fournisseur de soins de santé. La présente fiche se base sur les fiches descriptives élaborées par les Centres pour le contrôle et la prévention des maladies (Centers for Disease Control and Prevention, CDC).

d'une escarre noire au milieu. La macule, la vésicule et l'escarre ne sont pas douloureuses.

- Gastro-intestinale : l'infection débute par des nausées, une perte de l'appétit, des diarrhées sanglantes et de la fièvre, puis par une forte douleur au niveau de l'estomac.
- Inhalation : les signes initiaux associés à l'inhalation de charbon ressemblent à ceux d'un rhume ou d'une grippe. Parmi ces symptômes, on compte notamment un mal de gorge, une fièvre modérée et des douleurs musculaires. La maladie se manifeste ensuite par d'autres symptômes (toux, inconfort au niveau de la poitrine, essoufflement, fatigue, douleurs musculaires, etc.). (Attention : le fait qu'une personne manifeste des symptômes de rhume ou de grippe ne veut pas forcément dire qu'elle a inhalé du charbon.)

Quelle est la durée d'incubation de la maladie ?

Dans les trois types de charbon, les symptômes peuvent apparaître dans les 7 jours suivant le contact initial avec la bactérie. Les symptômes associés au charbon contracté par inhalation peuvent aussi bien se manifester dans les 7 jours que 42 jours (maximum) après le contact initial.

Comment la maladie est-elle dépistée ?

La maladie du charbon est diagnostiquée en isolant la bactérie *B. anthracis* du sang, des lésions cutanées ou des sécrétions respiratoires ou en mesurant le taux d'anticorps spécifiques présent dans le sang des cas suspects.

Quels sont les traitements disponibles ?

L'utilisation d'antibiotiques est le traitement de référence pour les trois types de charbon. La personne affectée est généralement traitée à l'aide d'antibiotiques pendant une période de 60 jours. Les chances de succès dépendent du type de charbon et de la précocité du traitement.

Y a-t-il un moyen de prévenir la maladie ?

Bien qu'un vaccin ait été développé pour prévenir la maladie du charbon, il n'est pas encore disponible au grand public. Toute personne susceptible d'entrer en contact avec la bactérie, notamment certains membres des forces armées américaines, le personnel travaillant en laboratoire et les employés susceptibles d'entrer dans des zones contaminées ou d'y accéder à plusieurs reprises, peut bénéficier du vaccin. En outre, le vaccin serait mis à disposition des personnes à risque dans l'éventualité d'une attaque bactériologique.

En vue de prévenir une infection due au charbon, une personne non affectée mais susceptible de contracter la maladie serait traitée à l'aide d'antibiotiques (ciprofloxacine, lévofloxacine, doxycycline ou pénicilline) administrés conjointement avec le vaccin contre le charbon.

La présente fiche est exclusivement fournie à titre informatif et n'est pas destinée à favoriser un autodiagnostic ou à remplacer une consultation médicale. Si vous avez la moindre question concernant la maladie décrite ci-dessus ou si vous pensez être atteint(e) d'une infection, veuillez vous adresser à votre fournisseur de soins de santé. La présente fiche se base sur les fiches descriptives élaborées par les Centres pour le contrôle et la prévention des maladies (Centers for Disease Control and Prevention, CDC).

Que dois-je faire si je crois avoir contracté la maladie ?

Si vous présentez des symptômes d'une infection de charbon, prenez immédiatement contact avec votre fournisseur de soins de santé.

Que dois-je faire si je pense avoir été exposé(e) au bacille du charbon ?

Si vous pensez avoir été exposé(e) au bacille du charbon, prenez immédiatement contact avec les services de police de votre localité. Faites de même dans l'éventualité d'une exposition à une enveloppe ou un colis suspect contenant de la poudre.

Où pouvez-vous obtenir de plus amples renseignements ?

- Après du service de santé de votre région
- Après du Service épidémiologique du Département de la santé et de l'environnement du Kansas (Kansas Department of Health and Environment, KDHE) : 001 (877) 427 7317
- <http://www.cdc.gov/health/default.htm>
- Après de votre médecin, de votre infirmier ou d'un centre de soins proche de votre domicile

La présente fiche est exclusivement fournie à titre informatif et n'est pas destinée à favoriser un autodiagnostic ou à remplacer une consultation médicale. Si vous avez la moindre question concernant la maladie décrite ci-dessus ou si vous pensez être atteint(e) d'une infection, veuillez vous adresser à votre fournisseur de soins de santé. La présente fiche se base sur les fiches descriptives élaborées par les Centres pour le contrôle et la prévention des maladies (Centers for Disease Control and Prevention, CDC).